



Politique Municipalité amie des aînés

Plan d'action 2022-2024

Municipalité d'Ange-Gardien

Mot du maire et responsable des questions âgées (RQA)

La Municipalité d'Ange-Gardien souhaite être un milieu de vie où l'épanouissement est possible à toutes les étapes, peu importe l'âge. Avec cet objectif en tête, le Conseil municipal a tout mis en œuvre pour l'élaboration de sa première Politique des aînés.

Cette politique est le résultat du travail de plusieurs: partenaires, personnel municipal, participation citoyenne. Je remercie pour son soutien madame Linda Duval, accompagnatrice de l'organisme Espace muni et de madame Nancy Martel, notre chargée de projet MADA.

Mes remerciements vont spécialement aux membres du comité de pilotage pour leur implication sans faille, malgré les défis auxquels nous faisons collectivement face. Je remercie également le Secrétariat aux aînés pour leur soutien financier à l'élaboration de cette Politique.

La Politique des aînés et son plan d'action nous guideront afin d'assurer une meilleure qualité de vie et un épanouissement des personnes aînées de notre municipalité. Elle se veut un outil de planification pour les trois (3) prochaines années, afin de constamment améliorer les conditions de vie de nos personnes aînées et les garder avec nous, à Ange-Gardien.

Yvan Pinsonneault, maire

Comité de pilotage MADA

C'est avec fierté que les membres du comité de la Politique Municipalité amie des aînés (MADA) vous présentent la première Politique des aînés d'Ange-Gardien ainsi que son plan d'action triennal.

Nous souhaitons qu'ils favorisent le mieux-être des citoyens aînés et contribuent à ce que les personnes qui avancent en âge demeurent dans la Municipalité.

Le comité MADA de la Municipalité d'Ange-Gardien est composé de :

- Madame Ginette Lauzière, citoyenne
- Madame Louise Lévesque, citoyenne
- Madame Suzanne Rodrigue, citoyenne
- Monsieur Serge Soucy, citoyen
- Monsieur Yvon Pinsonneault, maire de la Municipalité d'Ange-Gardien, responsable des questions aînées (RQA)
- Madame Jennie Rainville, directrice du Service des loisirs
- Madame Linda Duval, accompagnatrice Espace Muni
- Madame Nancy Martel, chargée de projet MADA

Mise en contexte

L'espérance de vie plus grande et le taux de natalité en chute libre ont pour résultat un portrait démographique différent des générations précédentes. Au Québec, en 2020, les personnes âgées de 65 ans ou plus représentaient près d'une (1) personne sur cinq (5), soit vingt (20) pour cent*. Selon l'Institut de la statistique du Québec, le quart des Québécois seront âgés de 65 ans ou plus dans dix (10) ans. Les personnes vivent plus longtemps aujourd'hui que celles qui les ont précédés.

Cette transformation démographique importante impose une adaptation. Des changements doivent être effectués afin d'assurer un service citoyen tenant compte des nouveaux besoins de la population. Les municipalités sont au cœur de la gestion touchant directement à la qualité de vie des citoyens. Voilà pourquoi le gouvernement du Québec a instauré en 2008 le programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés (MADA). Il prévoit une aide financière et un soutien technique pour la réalisation et la mise en œuvre d'une politique et d'un plan d'action en faveur des aînés. Ce soutien vise à planifier l'adaptation des services et des infrastructures au vieillissement de la population.

En mars 2020, à l'initiative de son Conseil municipal, le début du travail en vue de la création de la première Politique municipale des aînés d'Ange-Gardien coïncide avec les balbutiements de ce qui deviendra une pandémie mondiale. En pleins changements, ajustements et modifications des habitudes de vie de la planète entière, la nécessité de prendre en compte les besoins des personnes aînées apparaît encore plus criante. La Municipalité d'Ange-Gardien décide d'aller de l'avant. Les différentes étapes de la démarche *municipalité amie des aînés* (MADA) seront complétées en adoptant les mesures nécessaires au respect des consignes sanitaires qui sont désormais devenues la norme.

Des citoyens aînés mobilisés ont formé le comité de pilotage. Ils se sont réunis en personne une première fois avant de devoir adopter le mode de rencontre virtuelle. Six (6) rencontres ont eu lieu. La chargée de projet a procédé à l'inventaire des ressources locales et régionales disponibles et a brossé un portrait statistique de la population aînée de la Municipalité.

En mars 2021 en plein confinement, la Municipalité a invité les résidents âgés de 55 ans et plus à compléter un questionnaire inclus dans le bulletin municipal, distribué chaque mois à tous les résidents. Le retour postal du questionnaire était défrayé par la Municipalité. Le but de la consultation était d'établir les priorités et les besoins spécifiques des aînés d'Ange-Gardien.

Au total, 13 % des 55 ans et plus ont complété le questionnaire. 17 % des 65 ans et plus et 8 % des 55 ans à 64 ans ont répondu aux questions. Les résultats de la participation des principaux intéressés ont mené à la conception de la Politique des aînés et à son plan d'action.

*Source : Statistique Canada

Portrait des aînés d'Ange-Gardien : Quelques chiffres

Population âgée de plus de 65 ans dans la Municipalité d'Ange-Gardien

	Total	Homme	Femme
65 à 74 ans	210	115	95
75 à 84 ans	80	30	40
85 ans et +	25	10	15
Total	315	160	155
Population totale	2 722	1 375	1 325

Pourcentage de la population de plus de 65 ans	
Ange-Gardien	11.7 %
MRC de Rouville	17.4 %
Montérégie	17.7 %
Québec	18.3 %

L'âge médian de la population d'Ange-Gardien se situe à 35.4 ans.

D'ici 2025, 365 personnes de plus (55 à 64 ans), viendront grossir les rangs des 65 ans et plus vivants à Ange-Gardien, doublant le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus.

Pourcentage des 65 ans et plus qui travaillent

MRC de Rouville	13.5 %
Montérégie	11.9 %

Le pourcentage des plus de 65 ans, vivant sous le seuil de la pauvreté*.

Ange-Gardien	14 %
Québec	18.8 %

Selon l'ISQ, le seuil de faible revenu* au Québec se situe à :

Une (1) personne	19 465 \$
Deux (2) personnes	27 528 \$

**L'Institut des statistiques du Québec, 2017*

Les valeurs

Autonomie

Un aîné qui choisit librement ce qui lui convient se sent respecté.

Inclusion

Un aîné inclus dans les processus décisionnels sociaux est valorisé pour son expertise et son expérience.

Participation

Un aîné qui participe activement à la vie collective n'est pas isolé de ses congénères.

Information

Un aîné informé est attentif, plus en confiance et il poursuit son développement au sein de sa communauté.

Définition d'un aîné

Une personne de 60 ans et plus qui participe, contribue et est prise en compte dans la collectivité. Un homme ou une femme qui a acquis de l'expérience, qui peut consacrer du temps et faire bénéficier de son savoir-faire et de ses connaissances l'ensemble de sa communauté.

Champs d'intervention

Afin de favoriser les trois piliers du vieillissement actif (participation, santé, sécurité), la Municipalité désire faire en sorte que ses citoyens puissent demeurer dans leur environnement et participer à leur communauté le plus longtemps possible.

Pour répondre aux attentes de ses citoyens, la Municipalité d'Ange-Gardien a décidé d'intervenir dans les neuf (9) champs d'intervention existants pour sa première Politique aînée.

- **Habitat milieu de vie**

- **Transport et mobilité**

- **Participation sociale**

- **Loisirs**

- **Respect et inclusion sociale**

- **Communication et
information**

- **Soins de santé et services
sociaux**

- **Sécurité des biens et des
personnes**

- **Espaces extérieurs et
bâtiments**

Références et sources

Statistique Canada

Profil du Recensement 2016

Municipalité d'Ange-Gardien

MRC de Rouville

Province de Québec

Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Site Internet

Banques de données

Données démographiques générales et régionales

Bulletins Coup d'œil sur les régions

Bulletin Statt-EXPRESS

Bulletin d'analyse

Municipalité d'Ange-Gardien

Site Internet

MRC de Rouville

Site Internet